

Le Cluster cinestic **rassemble** sur la Région Est des acteurs innovants de la filière image et/ou du numérique (et de ses activités connexes), issus des mondes :

- des entreprises innovantes : innovation technologique, d'usage, logiciels, services...
- → des entreprises de l'image : productions de contenus numériques, 3D, animation, jeux vidéo...
- → de l'académique : Ecoles, formations, laboratoires de recherche, universités, CHU / CEA...
- des structures de développement économique : associations, accélérateurs, fonds d'investissement, pépinières, chambres consulaires, espaces coworking, incubateurs...

VOTRE STRUCTURE

Raison sociale :									
Activité :									
Date de Création de la structure / si entreprise, CA de l'année 2014 (facultatif) :									
Catégorie (correspondant à l'un des 4 c	ollèges du Cluster) :								
☐ Innovation d'usage, logiciel, service, tec	chnologie								
☐ Production de contenus numériques, 30	D, animation, jeux vidéo								
☐ Ecole, formation, laboratoire de recherc	che, université, CHU / CEA								
Association, accélérateur, fonds d'inves institutionnels (Institution/Collectivité		ire, espace coworking, incubateur, partenaires							
Adresse :									
Code Postal :	Commune :								
Téléphone :	Télécopie :								
Courriel :	Site web :								
N°SIRET :	Effectif:	Code NAF/APE :							
	Effectif :								
	EIN DE LA STRUCTURE : Dirigean	t/Représentant légal							
CONTACTS AU S	EIN DE LA STRUCTURE : Dirigean	t/Représentant légal							
CONTACTS AU S Nom : Fonction :	EIN DE LA STRUCTURE : Dirigean Prénom : Téléphone :	t/Représentant légal							
CONTACTS AU S Nom: Fonction: Courriel:	EIN DE LA STRUCTURE : Dirigean Prénom : Téléphone :	t/Représentant légal Portable :							
CONTACTS AU S Nom: Fonction: Courriel:	EIN DE LA STRUCTURE : Dirigeant Prénom : Téléphone : RLOCUTEUR DE LA STRUCTURE* (t/Représentant légal Portable :							
CONTACTS AU S Nom: Fonction: Courriel:	Prénom : Téléphone : RLOCUTEUR DE LA STRUCTURE* (eau et ses actions opérationnelles ; il est le co	t/Représentant légal Portable : (Si différent) ontact privilégié de l'équipe d'animation du Cluster)							
CONTACTS AU S Nom: Fonction: Courriel: INTE (* L'interlocuteur référent s'implique dans le Rése	Prénom : Téléphone : RLOCUTEUR DE LA STRUCTURE* (eau et ses actions opérationnelles ; il est le co	t/Représentant légal Portable : 'Si différent) ontact privilégié de l'équipe d'animation du Cluster)							

















ENGAGEMENT DE LA STRUCTURE ADHÉRENTE

- → J'accepte les termes de la charte d'engagement de l'adhérent du Cluster Cinestic (Cf. p. 4).
- → J'accepte d'être inscrit et de remplir ma fiche de présentation sur l'annuaire (le Club) de Cinestic.fr
- → J'autorise la reproduction de mon logo et l'utilisation de photographies de ma structure et de ses personnes sur les supports de communication de Cinestic.

☐ Je souhaite devenir **«Adhérent du Club Cinestic»**

Cette adhésion est renouvelée annuellement par tacite reconduction. Toute nouvelle adhésion doit être validée par la direction du Cluster.

Une fois l'adhésion validée et le règlement effectué, chaque nouvel adhérent recevra un identifiant et un code individuel et devra renseigner sa fiche de présentation (photos, activités, dernières nouvelles, coordonnées....) pour apparaître dans le Club Cinestic du site cinestic.fr.

TARIFS DES COTISATIONS 2016 (année civile) – Tarifs non soumis à la TVA

Collège « Entreprises innovantes » Collège « Entreprises de l'image »			Collège « Structures de développement économique »					
Conlege « Entreprises de l'image »				-	Associations		200€	
 Entreprises de moins d'un an 		100€		-	Chambres consulaires		500€	
 Effectif salarié compris entre 0 et 4 		200€		-	Partenaires institutionnels		500€	
 Effectif salarié compris entre 5 et 10 		300€		-	Pépinières		300€	
 Effectif salarié compris entre 11 et 50 		500€		-	Incubateurs		400€	
 Entreprises de plus de 51 salariés 		800€		-	Accélérateurs		500€	
 Groupes et/ou filiales de groupe 		1 500 €		-	Espaces coworking		200€	
Collège « Monde académique » (établissement de recherche et de formation)				-	Etablissements financiers		800€	
 Laboratoires de recherche 		800€						
 Ecoles d'ingénieurs 		500€						
- CHU / CEA		1 500 €						
 Universités * (selon le nombre de labos ou écoles a affiliés à l'université) 	☐ dhére	1 800 €* ents						
Total à régler pour l'année 2016 : Euros MODES DE RÉGLEMENT								
☐ Chèque bancaire (à l'ordre du Cluster Image & Numérique Lorraine) Chèque n° Banque								
☐ Virement à CIC ENTREPRISE EPINAL Code banque : 30087 / Code guichet : 33681 / N° de compte : 00020068401 / Clé RIB : 78 IBAN : FR76 3008 7336 8100 0200 6840 178								
Cette demande d'adhésion dûment complétée est à retourner			- {	Date :		ļ		
signée et accompagnée du règlement à :			- {	Date .		,		
Cinestic - Cluster Image & Numérique Région Est 2, rue de Nancy 88000 Epinal maurice.changy@cinestic.fr				1 1 1	Signature :			









Ils soutiennent cinestic











UN ACCELERATEUR D'OPPORTUNITE

10 BONNES RAISONS DE FAIRE PARTIE DU CLUB CINESTIC

- 1. Intégrer un réseau dynamique d'acteurs reconnus et performants dans le domaine de l'innovation dans l'image et le numérique.
- 2. Etre accompagné par nos équipes sur les questions techniques, économiques, sociales, administratives et juridiques.
- 3. Développer et accélérer votre entreprise par des accompagnements structurants (export, innovation, stratégie, financement, etc.)
- 4. Profiter de dispositifs de mise en relation, de réflexions et expertises partagées.
- 5. Nouer des partenariats économiques ou scientifiques pour développer vos projets innovants.
- 6. Renforcer la compétitivité de votre entreprise en participant à nos actions.
- Bénéficier de la dynamique d'appel à projets pour le rayonnement de la filière, d'outils de veille de marché spécifiques et time to market.
- Renforcer votre visibilité au niveau régional, national et international au travers de nos outils et actions de 8. communication.
- 9. Représenter la filière au sein des organismes locaux, départementaux, régionaux, nationaux, internationaux.
- 10. Participer activement au rayonnement de la Région en vous faisant connaître et reconnaître dans l'écosystème.

CRITERES D'ADHESION AU CLUB CINESTIC

Peut devenir membre du Club Cinestic toute personne morale (secteurs privé ou publique), souhaitant soutenir l'innovation d'usage ou de rupture technologique dans les domaines de l'image et du numérique.

Elle doit répondre aux critères suivants :

- Avoir son siège ou un établissement ou des intentions réelles de développement en Région Est (Alsace, Lorraine, Champagne Ardennes);
 - Développer une des activités représentées par un ou plusieurs Collèges du Cluster :
 - Collège des entreprises innovantes : innovation technologique, d'usage, logiciels, services...
 - Collège des entreprises de l'image : productions de contenus numériques, 3D, animation, jeux vidéo...
 - Collège du monde l'académique : Ecoles, formations, laboratoires de recherche, universités, CHU / CEA...
 - Collège des structures de développement économique : associations, accélérateurs, fonds d'investissement, pépinières, chambres consulaires, espaces coworking, incubateurs...

En adhérant au Cluster Image & numérique Région Est, vous devenez automatiquement membre du Club Cinestic.

Votre adhésion sera effective dès encaissement des cotisations. Vous bénéficierez aussitôt des services réservés à nos adhérents, notamment la création de votre Fiche adhérent sur Cinestic.fr afin de présenter votre structure.

L'adhésion implique le respect des Statuts de l'association (accessible sur le site), du règlement intérieur, et le règlement annuel d'une cotisation.

Toute nouvelle adhésion doit être validée par la Direction du Cluster qui vous communiquera sa réponse dans les meilleurs délais.



Adhérent du Club - 2016

Retrouvez bientôt toute l'actualité sur www.cinestic.fr. Lancement prévu pour fin décembre 2015.

Adhérez dès maintenant pour présenter votre structure le plus tôt possible sur le site internet du Cluster.

Ils soutiennent cinestic



















CHARTE D'ENGAGEMENT DE CINESTIC ET DE L'ADHERENT

Tout adhérent du Cluster s'engage, tout en préservant ses informations stratégiques, à :

- Créer et mettre à jour régulièrement la fiche de présentation de sa structure sur www.cinestic.fr;
- Participer de manière active aux manifestations organisées par l'équipe du Cluster ;
- Partager auprès des membres du Cluster ses compétences, ses connaissances et ses expériences vécues ;
- Contribuer au développement du Réseau en assurant sa promotion ;
- Participer à au moins un groupe thématique du Cluster (liste sur le site internet);
- Accepter de recevoir des sollicitations de l'équipe du Cluster pour :
 - communiquer sur son savoir-faire, ses expériences à travers des interventions lors de manifestations ;
 - accueillir et/ou co-organiser des manifestations (rencontres, ateliers) du Cluster;
 - proposer et/ou co-organiser des visites de ses locaux.

Tout adhérent du Cluster a la possibilité de :

- Publier le logo « Adhérent 2016 de Cinestic » sur le site internet de sa structure et/ou tout autre support de communication. Le logo vous sera envoyé dès validation de votre adhésion;
- Solliciter les conseils et compétences du Cluster pour répondre à une problématique précise ;
- **Solliciter le réseau** du Club Cinestic pour trouver un partenaire.



Le Cluster s'engage vis-à-vis de ses adhérents à :

- ➤ Leur assurer une plus grande visibilité au travers de :
 - la mise en valeur de leur logo à l'occasion des manifestations dans lesquelles ils s'investissent;
 - la publication dans la liste des adhérents de la présentation de leur structure (« Fiche adhérent ») sur Cinestic.fr;
 - la publication sur son site internet cinestic.fr et sur ses réseaux sociaux d'un « Zoom sur un adhérent ».
- → Leur faire bénéficier de tarifs préférentiels pour participer à des événements (salons, conférences, forums... en région, en France
- → Mettre en place une aide au recrutement, notamment grâce à la publication des offres d'emploi de la filière Image & Numérique sur Cinestic.fr et leur diffusion sur les réseaux sociaux du Cluster;
- → Les soutenir et les accompagner dans le développement de leur entreprise ou de leur projet innovant ;
- → Leur offrir une veille prospective et veille marchés publics, appels à projet, concours...
- ➤ Les intégrer à l'écosystème régional et de la nouvelle grande Région ;
- A favoriser le lien avec la recherche, les structures de développement économique et d'autres entreprises de la filière;
- → Les mettre en contact avec des Experts : avocats, experts-comptables, experts CIR, conseillers en propriété intellectuelle, spécialistes en stratégie, management de l'innovation, prospection, référencement...

Ils soutiennent cinestic















